

2016 : vite fait ... mal fait

2016 sera-t-elle, comme 2015, l'année de la **précipitation** dans l'Education nationale ?

Car, avec l'approche de l'**élection présidentielle** c'est à la préparation de celle-ci que s'attellent nos responsables politiques. Et tant pis si **le temps de l'Ecole n'est pas celui de la politique**. Il faut que « ça rentre » malgré les oppositions et les contre-sens pédagogiques.

Cette gouvernance « aux forceps » est une **hérésie**, particulièrement en ce qui concerne l'Ecole qui a besoin de temps de mûrissement et de temps d'appréciation par les élèves et leurs professeurs.

- **Evaluation des élèves** : les textes officiels publiés durant les vacances scolaires, **presque en catimini**, ne règlent pas le fond du problème parce qu'ils entérinent l'**abaissement des exigences** que dénonce le **SNCL-FAEN** (voir page suivante).

- **Programmes** : les nouveaux programmes de l'école et du collège entreront tous en vigueur **en même temps à la rentrée 2016**. Du jamais vu. Peu importe que cette **aberration pédagogique** soit impossible à tenir pour les enseignants qui n'auront pas le temps de se les approprier et qui seront amenés à les découvrir au moment même où ils devront les mettre en pratique.

- Quant **aux manuels** pas encore tous disponibles pour la rentrée 2016, faute de temps et d'argent, cela ne préoccupe pas le Ministère de l'Education nationale, puisqu'**il faut aller vite**.

- Précipitation toujours en ce qui concerne la **réforme du collège**. Mal préparée, sans véritable concertation avec les enseignants, on aurait pu imaginer **d'un gouvernement**

responsable que le mécontentement suscité par cette réforme l'engage à **la différer** pour ouvrir de **nouvelles discussions** avec les organisations syndicales, comme le demande l'intersyndicale collège 2016, dont fait partie le SNCL-FAEN. Que nenni. C'est plutôt du **déni** le plus complet dont fait preuve la ministre.

Dans la plupart des collèges l'opposition s'organise, elle enfle et ne faiblit pas mais « **tout va bien** ». La seule parade du ministère consiste à présenter des **cartes des langues** dans lesquelles on multiplie les classes bilingues de continuité en allemand ce qui ne sera **pas suffisant** pour que de nombreux collègues germanistes ne se retrouvent pas en **sous service** à la rentrée 2016.

- **Evaluation des enseignants** : cette énième réforme est attendue avec gourmandise par les professeurs parce qu'ils comptent bien lui faire subir **le même sort** que celui qu'ils avaient réservé au décret Châtel sur le même sujet.

Cette réforme sera sans aucun doute, **vite troussée**. Mais si elle prend les mêmes orientations que la précédente, elle sera **tout aussi rapidement rejetée** par les professeurs, ce dont évidemment se contrefiche le ministère qui **confond vitesse et précipitation**.

Le SNCL-FAEN condamne énergiquement cette attitude schizophrène d'un gouvernement qui déclare faire de l'éducation sa priorité tout en gouvernant par **l'autorité et le mépris** ; qui prône le dialogue social alors qu'aucun compte n'est tenu des avis **des experts** sur les réformes importantes ; qui demande aux professeurs de dialoguer avec leurs élèves alors qu'ils sont eux-mêmes **incapables du moindre respect** de la démocratie.

Mouvement de grève du 26 janvier

Dès le 4 décembre 2015, l'**intersyndicale collège 2016** dont fait partie le SNCL-FAEN, appelait les collègues à se mobiliser pour une **action de grève et de manifestation le mardi 26 janvier 2016**.

Quelques semaines plus tard, une interfédérale de la Fonction publique composée de 3 fédérations (FO, CGT, Solidaires, elles-mêmes appartenant à cette intersyndicale) appelait à une action de grève à **la même date du 26 janvier** sur une plateforme de **revendications salariales et d'amélioration du pouvoir d'achat**.

Quoique nous soyons tout à fait **favorables** aux revendications salariales, le SNCL-FAEN regrette le **télescopage de ces revendications distinctes sur une même journée** et craint que la lutte contre la réforme du collège ne soit parasitée par d'autres actions et donc **moins visible**.

Le SNCL-FAEN appelle tous les enseignants à **participer massivement** à la grève et aux manifestations **contre la réforme du collège le 26 janvier** et à **se signaler clairement** comme tels à l'**intérieur du cortège** par des banderoles, drapeaux, pancartes appelant à **l'abrogation de cette réforme**.



Evaluation des élèves : les nouveautés

La nouvelle année commence par la publication des **textes officiels** sur la réforme de **l'évaluation des élèves** au JO du 3 janvier 2016.

Dans le second degré, est actée **la disparition du B2i** alors que jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat on n'a de cesse de **vanter l'utilisation de l'outil numérique à l'école**.

Le livret personnel de compétences est remplacé par le **nouveau livret scolaire numérique**, ouvert pour chaque élève dès la première inscription dans une école ou un collège. Il comprend le **bilan de fin de cycle** mais aussi les **bulletins périodiques**.

Le **SNCL-FAEN** a déjà pointé **les dangers** d'un tel processus de conservation **des données personnelles** des élèves français mais souligne aussi **les dérives** qui pourraient s'instaurer pour **contrôler le travail des professeurs** à travers leur façon de renseigner ce logiciel.

Le **nouveau brevet** qui entre en application à la session 2017 comprend toujours en théorie **une évaluation par contrôle continu et un examen final**. Or, celui-ci devient pratiquement **inutile** puisque sur les 700 points du total, le candidat est déclaré reçu s'il obtient 350 points.

C'est donc l'évaluation **des compétences** qui prend le

dessus sur les **connaissances disciplinaires** avec l'évaluation de chacune des 4 composantes du domaine 1.

Les 4 autres domaines sont pris en compte mais à **un degré bien moindre**.

Avec **40 points** attribués pour une maîtrise satisfaisante de chacun des 8 items, le candidat moyen se voit déjà doté de **320 points** (sur les 350 nécessaires) **avant même de se présenter à l'examen**.

Autant dire que ce dernier ne constitue plus qu'**une formalité** qui n'est pas destinée à inciter l'élève à donner le meilleur de lui-même, par un travail soutenu.

Le **SNCL-FAEN** dénonce cet **abaissement des exigences** qui leurre les élèves sur **leur niveau réel** et met en péril leur réussite scolaire dans le secondaire et dans le supérieur.

Le système éducatif français ne se remettra pas de cette escroquerie si cette réforme se met en place.

Le **SNCL-FAEN** appelle tous les professeurs, soucieux de l'intérêt de leurs élèves à **se mobiliser** fortement le **mardi 26 janvier** et à faire de cette journée de **grève et de mobilisation** une pleine réussite pour obtenir l'abrogation de cette réforme du collège.

Exercer sans diplôme : attention danger

Dans un projet de loi intitulé « *Nouvelles Opportunités Economiques* » (NOE), le ministre de l'Economie et des Finances propose d'**assouplir les conditions de recrutement** dans certains secteurs en supprimant les diplômes nécessaires à l'exercice de ces activités professionnelles.

Alors que la loi du **5 juillet 1996** fait obligation aux professionnels de **détenir une qualification** dans les activités sur lesquelles le ministre souhaite précisément intervenir, (réparation de véhicules, construction et réparation de bâtiment, coiffure, boulangerie...), il en va tout d'abord de **la sécurité** et de **la santé** des consommateurs.

La voie professionnelle est aujourd'hui **largement déconsidérée** à cause des politiques publiques successives qui **n'ont pas su** lui apporter toute l'attention nécessaire afin d'en faire **un lieu de formation suffisamment attractif**. Et ce malgré des **incantations régulières** de tous les ministres de l'Education nationale sur la nécessité de **revaloriser** cette voie de formation.

Est-ce parce que des voix se sont élevées (Cour des comptes, notamment) pour qualifier la voie professionnelle de « **plus coûteuse** » que la voie générale que le ministre fait cette proposition qui consiste à « *jeter le bébé avec l'eau du bain* » ?

Le **SNCL-FAEN** est opposé à cette mesure démagogique

(et très certainement teintée d'**arrière-pensées économiques**) pour plusieurs raisons :

- elle institutionnalise **le renoncement** à mieux former nos jeunes,
- elle met en place **une concurrence** accrue entre les jeunes pour trouver une activité professionnelle sans aucune garantie de critères équitables,
- elle ne laisse **aucune place au mérite** et à la récompense que constitue l'obtention d'un diplôme reconnu à la suite d'**un travail** conséquent,
- elle fait de la **déréglementation** dans certains secteurs une norme et **déqualifie** les métiers exercés par ces personnes,
- elle accentue **la précarité** de ces jeunes non diplômés devenus de plus en plus nombreux, **aux statuts de plus en plus précaires** et finalement taillables et corvéables à merci par certains employeurs peu scrupuleux.

Le **SNCL-FAEN**, tout au contraire, entend œuvrer pour que la **voie professionnelle sous statut scolaire** soit effectivement **valorisée** par une réelle **politique volontariste**. Il est indispensable de donner à cette voie de formation les moyens adaptés permettant aux jeunes qui s'engagent dans cette voie (et qui sont souvent issus des couches sociales les moins favorisées), d'obtenir une **meilleure insertion dans la société** par une **formation adaptée** aux nouveaux enjeux.